



Communauté Défense et Sécurité : l'association Tégo engage une consultation du marché pour ses contrats d'assurance emprunteur

Réuni le 15 juillet 2026, le Conseil d'administration de l'association Tégo a décidé d'engager une consultation du marché portant sur les contrats d'assurance emprunteur souscrits par l'Association. Cette décision s'inscrit dans le cadre des missions qui sont celles de Tégo en qualité d'association souscriptrice : défendre les intérêts de ses adhérents, garantir les meilleures conditions d'assurance et veiller en permanence à la qualité des contrats proposés à la communauté Défense et Sécurité.

Depuis sa création, l'association Tégo a pour vocation de regrouper les femmes et les hommes de la communauté Défense et Sécurité afin de leur permettre de bénéficier, grâce à la force du collectif, de solutions d'assurance négociées dans les meilleures conditions de garanties, de tarifs et de services. Cette mission implique d'évaluer régulièrement les contrats souscrits par l'Association et, lorsque cela est nécessaire, de les confronter aux meilleures offres du marché.

La décision prise par le Conseil d'administration répond à cette exigence de bonne gouvernance. La consultation permettra d'apprécier objectivement les solutions disponibles, de comparer les garanties, les conditions tarifaires, les modalités de gestion ainsi que les services proposés, afin de s'assurer que les contrats souscrits par l'association Tégo continuent de répondre au plus haut niveau d'exigence attendu par sa communauté forte de plus d'un million d'adhérents.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a estimé qu'il était de sa responsabilité d'engager une consultation du marché afin de disposer d'une vision complète, objective et comparative des solutions susceptibles d'être proposées aux adhérents.

Cette décision est sans incidence sur les contrats en cours. Les garanties des adhérents concernés demeurent pleinement en vigueur et aucune démarche particulière n'est attendue de leur part pendant toute la durée de cette consultation. À terme, la présente démarche ne vise qu'à optimiser les tarifs et le périmètre des assurances concernées.

À travers cette initiative, l'association Tégo réaffirme son indépendance dans l'exercice de ses missions et sa volonté de demeurer un interlocuteur exigeant vis-à-vis de l'ensemble de ses partenaires, dans le seul intérêt de ses adhérents.

« En tant qu'association souscriptrice, notre responsabilité est de défendre exclusivement les intérêts de nos adhérents. Remettre régulièrement nos contrats en perspective avec le marché n'est pas un acte

de défiance ; c'est un devoir de bonne gestion et de transparence. Notre ambition est simple : garantir à la communauté Défense et Sécurité les meilleures solutions d'assurance possibles, aujourd'hui comme demain. », affirme le Général d'armée aérienne (2S) Gratien Maire, président de l'association Tégo.

À propos de l'association Tégo :

Forte de plus d'un million d'adhérents, l'association Tégo est une association souscriptrice au service de la communauté Défense et Sécurité. Elle a pour mission de regrouper ses adhérents afin de négocier et de souscrire, en leur nom, des solutions de protection sociale et d'assurance répondant à leurs besoins spécifiques. Indépendante dans ses décisions, elle veille à défendre les intérêts collectifs de ses adhérents, à promouvoir la transparence dans la gestion des contrats et à garantir un haut niveau d'exigence auprès de ses partenaires assureurs.

Contacts presse :

Guillaume GALLIX : guillaume.gallix@vae-solis.com - 06.27.89.49.50

Louis-Alexis LUCHTENBERG : louis-alexis.luchtenberg@vae-solis.com - 07.77.98.13.32